

La transformation de la gouvernance des entreprises publiques au Québec: est-ce suffisant?

Par Luc Bernier, Taïeb Hafsi, Marie
Bouchard, Benoît Lévesque, Martine
Vézina, Frédéric Hanin et Tassadit
Zerdani.

Dans le cadre du projet, un contexte particulier

- Des institutions issues de la modernisation des années 1960-1970
- Un modèle qui fut très courant jusqu'en 1980
- Des organisations avec des missions spécifiques puis leur rationalisation
- Contrairement aux autres organisations étudiées, celles-ci sont sous tutelle
- De plus, il y a la loi cadre de 2006 sur leur gouvernance qui uniformise leur gouvernance

Des entreprises publiques pour:

- Le développement économique (en appui)
- Créer des secteurs témoins
- Assurer aux francophones une participation à la vie économique
- Et un certain développement régional malgré leur logique sectorielle

La loi sur la gouvernance organisationnelle des sociétés d'État: une mise à niveau

- Corriger la faiblesse des CAs
- Un PCA en plus du PDG
- Des compétences recherchées pour les membres des CA
- Un rôle accru pour le Vérificateur général
- « les meilleures pratiques »

Coordination et régulation

- Ne pas privatiser, c'est accepter de réguler
- Avoir l'instrument de politique mais sans politique publique, sans stratégie?
- Il est possible de transformer ces entreprises
- La fin du modèle de concertation au CA

Entreprises financières

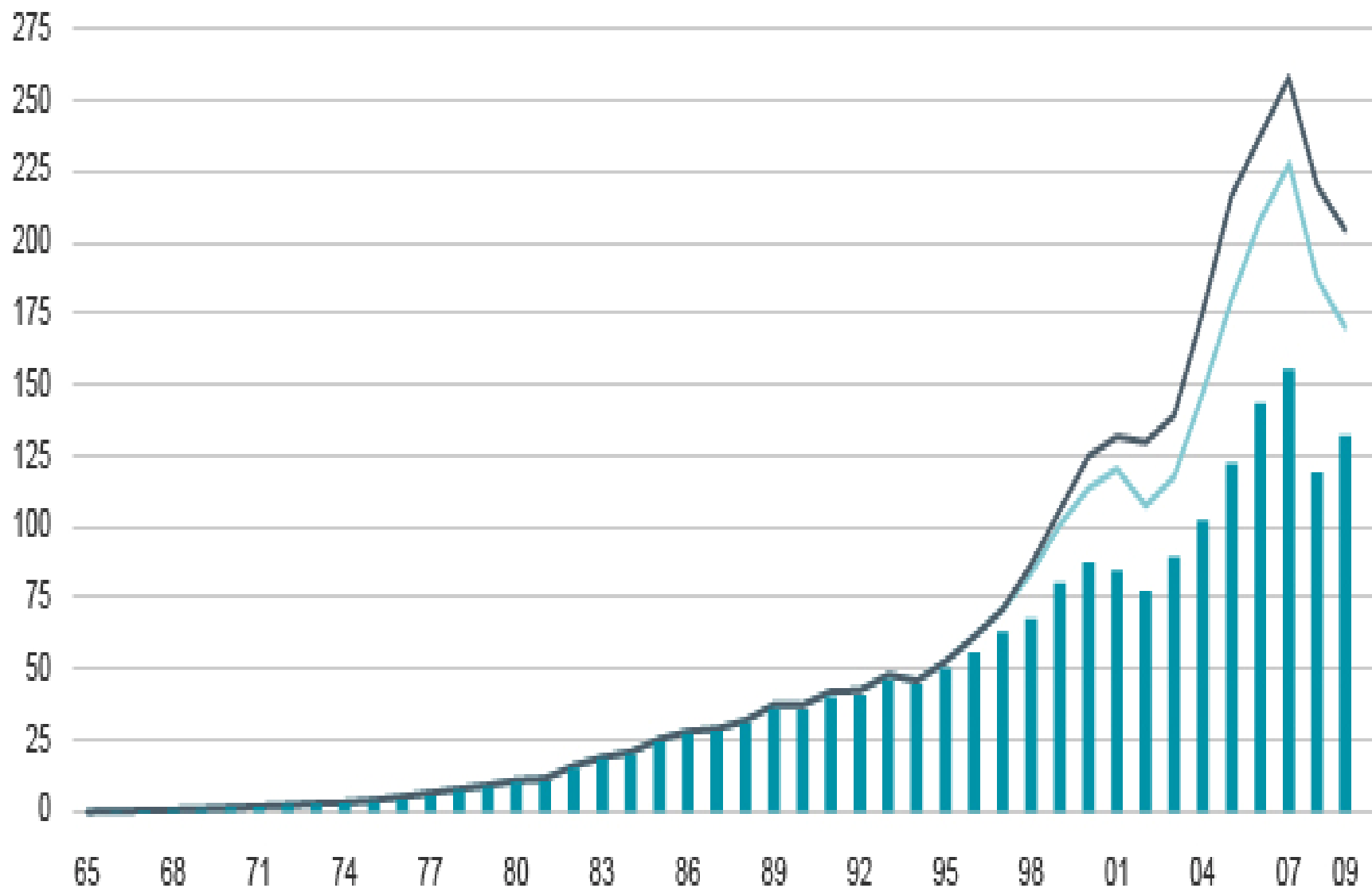
- La Caisse de dépôt et placement du Québec
- Investissement Québec
- La Société générale de financement

- Des tutelles différentes

La CDPQ après la réforme de sa gouvernance

- 40 milliards de pertes
- Les papiers commerciaux
- La nomination du président actuel
- Un double mandat de fiducie et de développement économique réaffirmé

■ Actif net des déposants — Actif total des déposants — Actif total sous gestion



La fusion IQ-SGF

- Fusion d'entreprises fusionnées
- Fusion ou prise de contrôle?
- Les résultats de l'après-Blanchet
- Le renoncement à l'État entrepreneur pour l'État accompagnateur ou partenarial
- Une coordination simplifiée avant une simplification supplémentaire possible: une réintégration dans le ministère?
- Un organisme budgétaire

Leur gouvernance

DIMENSION	GOUVERNANCE	NIVEAU
institutionnelle	<i>Politiques publiques fragilisées par un gouvernement sans stratégie</i>	macro
inter- organisationnelle	<i>Réseau simplifié ou camouflé? Lien avec les coops ans le nouvel ensemble?</i>	méso
organisationnelle	<i>Coordination agent et principal à parfaire</i>	micro

Coordination et régulation

- Historiquement, la coordination des entreprises publiques a toujours été faible: on avait créé des spécialistes dans divers secteurs
- Oui, il y a réseau avec le secteur financier
- Le Québec a été le cas le plus développé du province-building mais se cherche.

En conclusion

- La loi n'a pas tout résolu
- Il faudrait qu'elle soit appliquée
- Le rôle de l'État change: un État stratège?
- Un modèle de gouvernance de l'économie qui glisse vers un modèle plus libéral